



Programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2024–2027

## Évaluation 2025 de la mise en oeuvre

Avis de la Commission de la statistique fédérale

Neuchâtel, 2026

|                           |                                        |                          |                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Éditeur:                  | Office fédéral de la statistique (OFS) | Concept de mise en page: | section PUB                                                                              |
| Renseignements:           | SUP-Administration@bfs.admin.ch        | Téléchargement:          | <a href="http://www.statistique.ch">www.statistique.ch</a>                               |
| Rédaction:                | Commission de la statistique fédérale  | Copyright:               | OFS, Neuchâtel 2026                                                                      |
| Domaine:                  | 00 Bases statistiques des généralités  |                          | La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée |
| Langue du texte original: | Français                               |                          |                                                                                          |



# **Programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2024-2027**

## **Evaluation 2025 de la mise en œuvre**

### **Avis de la Commission de la statistique fédérale**

#### **1. Introduction et remarque préliminaire**

Lors de sa séance (en ligne) du 25 mars 2026, la Commission de la statistique fédérale (KBStat) a pris connaissance du rapport d'évaluation 2025 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) concernant la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024-2027 et en a discuté. À la suite de la séance, la Commission a adopté sa prise de position le 8 avril 2026.

#### **2. Evaluation générale**

Cette section présente une synthèse de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PPA 2024–2027 sur la base des résultats 2025. Le PPA 2024-2027 s'articule autour de 3 objectifs stratégiques et deux catégories de priorités, comptabilisant chacune 55 et 21 priorités respectivement.

Le bilan des activités 2025 des producteurs de statistique se résume comme suit. Des 35 priorités de l'Objectif 1, que l'on confirme être pertinentes, 9 sont terminées et 2 n'ont pas encore pu débuter. Le sort de 5 autres priorités est incertain à cause du manque de ressources. L'Objectif 2 prévoit 29 priorités, dont 1 (relative aux données fiscales) qui n'est plus jugée pertinente. Toutes les priorités de ce deuxième objectif ont pu débuter, 2 sont terminées. Il existe de l'incertitude quant à la pleine réalisation de 4 priorités, dont 3 à cause du plan d'économie fédérale. L'Objectif 3 prévoit 12 priorités, dont 1 qui a été terminée, 1 qui ne sera pas réalisée pendant cette législature à cause de ressources insuffisantes et 2 qui n'ont pas encore débuté.

Globalement, 30% des étapes n'ont pas été atteintes ou n'ont été atteintes que partiellement, soit à cause de problèmes techniques soit par manque de ressources (financières ou en personnel). Ce résultat n'est pas une surprise, il était quelque peu attendu au vu des contraintes budgétaires et le démarrage déjà problématique du programme en 2024 (voir évaluation 2024).

Le portefeuille statistique montre un taux particulièrement élevé de demandes de modification, notamment de réduction d'activité (suppression, réduction de périodicité).

Finalement, en 2025 une enquête a également été adressée aux producteurs de statistique afin d'analyser l'impact et le niveau de connaissance du PPA. Les résultats de cette enquête indiquent que le PPA bénéficie d'une forte légitimité institutionnelle et d'une compréhension satisfaisante, mais souffre de reconnaissance de son impact opérationnel et son utilité concrète.

Globalement, on constate que les objectifs et les priorités restent pertinents, à 2 exceptions près. A nouveau, le manque de ressources est souligné pour expliquer reports et ralentissements dans le déploiement du PPA, auquel s'ajoutent des problèmes de charge plus importante que prévue pour les concepts techniques et de gouvernance de données dans certains cas. Ces éléments confirment que,

malgré un cadre stratégique pertinent, la mise en œuvre du PPA reste fortement dépendante des ressources disponibles et des contraintes opérationnelles.

### 3. Conclusions et recommandations

L'année 2025 s'inscrit à nouveau dans un contexte difficile, notamment liée aux importantes réductions des ressources. La commission salue d'autant plus les avancements et résultats obtenus dans ce contexte.

L'évaluation 2024 avait déjà souligné les retards pris durant la première année du PPA. Clairement et comme attendu, ces retards n'ont pas pu être comblés. Il n'est pas clair si la situation a davantage empiré. En effet, l'exercice d'évaluation du PPA est rendu difficile par le manque d'objectifs de progression quantifiables. Plusieurs priorités sont évaluées comme étant « en cours », mais il reste difficile d'apprécier si elles avancent à un rythme suffisant pour être complétées dans les délais prévus. Par ailleurs, une distinction plus claire entre ce qui est effectivement réalisé, partiellement réalisé ou reporté permettrait d'affiner l'analyse.

Il manque également la quantification budgétaire. Il serait utile de chiffrer les économies produites par les renoncements, reports et autres mesures décidées dans le cadre du PPA et sous la contrainte budgétaire (plan annuel réduit). Une telle analyse devrait distinguer les effets à court et à long terme. En effet, les économies réalisées aujourd'hui pourraient engendrer, à terme, des coûts supplémentaires ou des retards structurels, notamment dans les domaines liés à l'innovation et à la transformation numérique. L'absence de lancement de certains projets ne produit pas nécessairement d'effets immédiats visibles, mais peut avoir des conséquences importantes à plus long terme.

On pourrait imaginer que l'IA puisse constituer une solution partielle à la diminution des ressources à terme, mais pour atteindre cet objectif, un investissement dans la transformation numérique s'impose dès aujourd'hui. Pour que certaines tâches de programmation ou de visualisation puissent être déléguées à l'IA, un investissement est nécessaire au préalable, par une solide formation des personnes amenées à l'utiliser d'abord, puis en assurant un suivi humain qualifié de ces développements. Ce suivi est indispensable et à assurer à long terme pour garder la maîtrise de la technologie. Il en va de même pour le traitement des données, qui requiert des exigences élevées en matière de qualité, de gouvernance et de validation. Cela limite fortement les gains d'efficacité attendus et invite à adopter une approche réaliste quant aux économies potentielles liées à ces technologies.

La commission recommande de considérer les points ci-dessus pour la suite de la réalisation du PPA 2024-2027. Elle réitère encore une fois, avec regret, sa grande préoccupation concernant le décalage entre les ressources et la mission, résultat de la déconnexion entre certaines décisions politiques et le budget. Ce décalage empêche le PPA de progresser à la juste vitesse et met en péril sa réalisation.

Commission de la statistique fédérale



Eva Cantoni  
Présidente

Neuchâtel, le 8 avril 2026